

«Glocale», la Journée mondiale de l'alimentation

L'invité

Marc Nobs
Directeur
de Partage



L'aide alimentaire fournie par la banque alimentaire genevoise est issue des surplus et des invendus alimentaires, qui représentent une part non négligeable du gaspillage. Partage profite de la Journée mondiale de l'alimentation, ce 16 octobre, pour se présenter comme l'un des acteurs locaux qui œuvrent quotidiennement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous savons qu'un tiers de l'impact environnemental de la population suisse, sur le territoire national comme à l'étranger, est à mettre au compte de l'alimentation. Par conséquent, la production de

denrées alimentaires préservant les ressources et respectueuses de l'environnement ainsi que l'élimination du gaspillage alimentaire revêtent une importance particulière. Notre action locale de lutte contre la faim et le gaspillage alimentaire s'inscrit dans les axes politiques de l'Agenda 2030.

Nous célébrons cette journée en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et la Direction du développement et de la coopération (DDC), qui agissent communément au niveau international, national ou local, en faveur des mêmes objectifs de développement durable. La «faim zéro» signifie agir ensemble pour garantir que partout sur la planète, chaque personne ait accès à une alimentation sûre, saine et nutritive.

Plus de 1300 tonnes de denrées alimentaires ont pu être récupérées auprès de commerces l'an dernier. Elles ont permis de préparer et

«Plus de 1300 tonnes de denrées alimentaires ont pu être récupérées auprès de commerces l'an dernier»

distribuer plus de 850 000 repas à Genève grâce à la collaboration d'institutions sociales. Nous déplorons qu'encore trop de personnes et de familles à Genève et dans le monde ne puissent pas manger

à leur faim. En Suisse, les dépenses de santé et d'assurances, le coût des loyers et la perte d'emploi sont les causes principales des problèmes sociaux. Un Suisse sur quatre n'a plus d'argent après avoir payé ses factures et 45% n'arrivent pas à les payer à temps (source OFS).

Notre mission étant peu subventionnée et financée en grande partie par les dons privés, nous comptons sur la générosité des donateurs, des entreprises et des autorités pour soutenir notre action, considérée comme indispensable pour le dispositif social, économique et environnemental genevois.

Nous vous invitons à découvrir les personnalités genevoises et romandes qui se joignent à cette journée pour servir bénévolement une soupe à la population dans le hall de la gare Cornavin.

«Exodes»

Genève, 11 octobre Il faut essayer de conserver les gros contribuables dont Genève a besoin sur le plan fiscal, mais pas à n'importe quel prix, telle est la question. Il y aura fiscalement toujours mieux ailleurs. Pour ce genre de «clients fortunés», «et de fait très volatils», quitter Genève peut se faire très vite; septante-deux heures plus tard, hop, au revoir. Cela s'appelle la liberté de choix, mais on ne peut pas non plus avoir le couteau sous la gorge en permanence d'une année à l'autre, pas idéal lors de l'établissement d'un budget cantonal de compter sur

les impôts de contribuables susceptibles de disparaître l'instant d'après. Il serait très intéressant de vérifier ce que veut dire «quitter Genève»: est-ce garder un pied-à-terre genevois et installer sa résidence principale fiscale à Montreux ou Zoug, et continuer son activité en roulant en plaques vaudoises et zougaises à Genève quatre jours par semaine? Cela se contrôle-t-il ou non? Et comment cela pourrait-il se contrôler?! Puisque l'on veut maintenant davantage surveiller les assurés, ce genre de chose se contrôlerait-elle aussi?! Idem pour les «exodes» de ces personnes à l'étranger: est-ce contrôlé lorsqu'il s'agit d'exodes fiscaux lointains?! Ou est-il possible d'avoir un pied-à-terre genevois et faire des allers-retours à Londres deux fois par semaine? Ce ne sont que des questions qui méritent des réponses... **Yves Herren**

Cornes

Plan-les-Ouates, 11 octobre Je vois dans un sondage de la «Tribune» que 69% de personnes sont pour la rémunération

aux éleveurs qui laissent les cornes à leurs vaches. C'est bien, mais l'on peut se demander pourquoi autorise-t-on cette pratique. On pourrait aussi l'interdire! C'est l'élevage intensif qu'il faut bannir. J'ai traversé l'Aubrac et les vaches ne semblent pas avoir de problèmes avec leurs cornes. **Jacqueline Hottelier**

Boucs

Thônex, 11 octobre Le débat sur les cornes des vaches et des chèvres me ramène aux étés que j'ai passés dans mon enfance dans l'Oberland bernois. Il n'était pas question alors de leur leur couper, et j'ai été très étonné quand cette pratique a commencé. Les raisons invoquées pour la justifier sont de nature sécuritaire. Or je ne me rappelle pas avoir jamais entendu parler d'un accident. Garçon de 10-11 ans, je me mêlais sans crainte aux troupeaux. Je saisisais même volontiers ça et là une corne. J'aimais surtout lutter avec les boucs. Nous étions, eux et moi, de force à peu près égale, mais ils étaient plus persévérants

que moi, m'obligeant à m'esquiver brusquement. Furieux de partir dans le vide, ils m'attaquaient de nouveau, et la lutte recommençait. Aujourd'hui, je ne pourrais plus m'y livrer, mais, à trois quarts de siècle de distance, il arrive encore que leurs poussées viennent meubler mes insomnies. **Roberto Pagani**

«Aquarius»

Coppet, 11 octobre Un grand bravo à Madame Livia Varju pour son courrier de ce jour. Je partage entièrement son point de vue, elle aurait encore pu ajouter en conclusion qu'il y a aussi beaucoup de pauvres et de chômeurs en Suisse également à aider... Je m'étonne que l'on trouve encore des personnes qui n'hésitent pas à manifester à Berne afin que notre gouvernement accorde un pavillon suisse à l'«Aquarius», afin d'accueillir encore et toujours, et sans aucune restriction, toute la misère du monde, dans des solennités humanistes jusqu'au boutistes, et transformer notre pays en un no man's land ingouvernable! **Robert Meyer**

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>



Sabbat

Pascal Holenweg: Les commerces genevois souffrent de la concurrence des commerces français. Pour des raisons liées à leurs horaires d'ouverture? Non: pour des raisons de prix. Et puis, de quels commerces parle-t-on? Des petits commerces? Eux souffrent, outre du prix des loyers et des terrains à Genève, de la concurrence exercée par les centres commerciaux et les grands magasins genevois, pas des Français. (...) Les travailleuses et les travailleurs du secteur, elles et eux, ne peuvent attendre que d'une hypothétique bonne volonté de leurs employeurs naisse le respect de leurs droits. (...) Pour le reste, frères et sœurs, méditez ces fortes paroles du Livre (Exode XX. 9 à 11, dans la traduction de Sébastien Castellion): «9. Travaille six jours et fais toute ta besogne. 10. Mais au septième jour, qui est le sabbat du Seigneur, ton Dieu, ne fais besogne quelconque, ni toi, ni ton fils, ni ta fille...» Il faut bien que nos «racines judéo-chrétiennes» servent parfois à nous aider à mieux vivre dans la réalité. **causetoutjours.blog.tdg.ch**

Dans «Le Courrier» du 11 octobre, le président des Verts genevois, Nicolas Walder, dit tout le mal qu'il pense de la réforme. De son point de vue, le projet «contient des instruments fiscaux particulièrement favorables aux entreprises très capitalisées, actives dans la finance ou dans le trading du pétrole. C'est du dumping fiscal au profit de filières prédatrices, dont celles des énergies fossiles.» M. Walder a manifestement perdu de vue que la place financière et le négoce de matières premières, qu'il voue aux géomies en les traitant de «filiales prédatrices», constituent les secteurs les plus importants de l'économie genevoise, en générant plus de 30% du PIB cantonal. M. Walder semble penser que les 35 000 collaboratrices et collaborateurs du secteur financier seraient complices de ces «prédateurs». Ils apprécieront le compliment! Mais j'ai soudain un doute... (...) **edouardcuendet.blog.tdg.ch**

Infernal?

Vincent Schmid: (...) Ce qui peut être qualifié de diabolique sont les amours illégitimes entre Dieu et César. Car nous nous tenons ici au seuil de l'instrumentalisation réciproque de l'un par l'autre. Or Jésus a rejeté cette possibilité. Son message consiste même en une critique en règle du pouvoir, surtout exercé au nom d'une religion. Et par un effet logique implacable, c'est la conspiration des puissances religieuses et politiques de son époque qui l'a éliminé de la scène publique. Il est mort de ce qu'il a dénoncé. Force est de constater qu'une tension à ce sujet traverse les Écritures elles-mêmes. Saurons-nous en tirer les conséquences? (...) **vincentschmid.blog.tdg.ch**

Les Verts

Edouard Cuendet: (...) Après l'échec en votation populaire de RIE III, l'ouvrage a été remis sur le métier et un consensus a été trouvé autour d'un projet combinant la réforme de l'imposition des entreprises et une mesure de financement en faveur de l'AVS. Les Verts ont immédiatement annoncé le lancement d'un référendum par la voix omniprésente de la conseillère nationale Lisa Mazzone.

Précision

Mentir Dans l'article «Comment décrocher le job de ses rêves» («TG» des 13 et 14 octobre), nous avons conseillé, par erreur, de «mentir» dans notre encadré figurant sous l'article. Il fallait évidemment lire «éviter de mentir». Toutes nos excuses pour cette coquille. **Réd**

Genève

Lever 7h53 Coucher 18h47

Lever 14h59 Coucher --

Encore une très belle journée

Ce mardi restera assez ensoleillé ou légèrement voilé dans l'ensemble. De rares bancs de brume ne seront pas exclus localement ce matin. Le vent sera faible et les températures encore très douces pour la saison.

Taux d'ensoleillement (aujourd'hui)

Evolution à 5 jours

Jour	Min.	Max.	Fiabilité
Mercredi	12°	20°	90%
Judi	12°	20°	80%
Vendredi	12°	19°	70%
Samedi	11°	19°	65%
Dimanche	10°	19°	60%

Vent sur le lac

Direction et vitesse du vent en Beaufort

Matin 1 1 1

Après-midi 1 1 1

Pollution de l'air

IPAIR Indice de pollution calculé sur la base des concentrations de NO2, O3, PM10

Source: Service de protection de l'air. www.ge.ch/air

Tribune de Genève

Adresses: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07 Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements) **Internet:** www.tdg.ch Pour signaler vos manifestations: agenda@tamedia.ch

Publicité Print Suisse romande Tamedia Advertising, Av. de la Gare 33, 1003 Lausanne. +41 21 349 50 50 annonces@tdg.ch

Annonces Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11. www.point-annonces.ch

Tirage contrôlé (REMP 2017) 36 100 exemplaires

Audience (Mach Basic 2018-1) 106 000 lecteurs

Indications des participations

Importantes selon l'article 322 CPS: Actua Immobilier SA, CIL Centre d'Impression Lausanne SA, Homegate AG, ImmoStreet.ch S.A., LC Lausanne-Cités SA, Société de Publications Nouvelles SPN SA

Imprimé en Suisse Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite. En plus des formats publicitaires classiques, deux formats de contenus publicitaires spécifiques sont présents dans les médias de Tamedia: -Branded Content: en principe, le focus est mis sur produit ou la prestation proposés par le client. De par son layout et de par sa typographie propres, le publiportage se distingue du contenu rédactionnel. Le publiportage est clairement identifié et désigné sous l'appellation «Paid Post» ou «publiportage». -Native Advertising: son contenu est articulé autour d'un sujet ou d'une thématique qui sont généralement en lien avec le produit ou la prestation proposés par le client. Le contenu est traité sous forme journalistique. Le layout est le même que celui utilisé pour les contenus rédactionnels du titre. Cette forme publicitaire est clairement identifiée et désignée sous l'appellation «sponsored» ou «sponsorisé» Ces deux types de contenus publicitaires sont conçus par le département du Commercial Publishing. La collaboration de membres des rédactions de Tamedia est interdite.

Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 549.-. **Courrier:** Case postale 5306, 1211 Genève 11 **Tél.:** 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h) **Contact:** abo.tdg.ch **Suspension et changement d'adresse:** temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch **Autres services:** Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable: Frédéric Julliard **Rédacteurs en chef adjoints:** Denis Etienne (responsable de l'édition), Olivier Bot (responsable du numérique), **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes. **Chef d'édition:** Philippe Villard. **Rubriques:** **Genève (responsables adjointes):** Sophie Davaris, Catherine Focas. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Enquête:** Sophie Roselli. **Opinions/Courrier des lecteurs/Blogs:** Jean-François Mabut@tdg.ch **Samedi week-end:** Jérôme Estèbe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn **Internet:** Daniel Klopfenstein **Médiateur:** Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch

Rédaction Tamedia **Rédaction en chef:** Ariane Dayer, Fabian Muhieddine, Xavier Alonso. **Chefs de rubrique:** **Suisse:** Patrick Monay **Monde:** Marc Allgöwer **Economie:** Pierre Veya **Sport:** Christian Despont **Responsable commercial:** Karim Mahjoub **Marketing - Club lecteurs:** Fabrice Schoch **Tél.:** 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72 **Une publication de Tamedia Publications romandes SA** Pietro Supino, éditeur Serge Reymond, directeur général

Une marque de Tamedia

